

WORLD HEALTH
ORGANIZATION

ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTE

QUINZIEME ASSEMBLEE MONDIALE
DE LA SANTE

A15/AFL/23
14 mai 1962

ORIGINAL : FRANCAIS



PROJET DE PREMIER RAPPORT DE LA COMMISSION DES QUESTIONS
ADMINISTRATIVES, FINANCIERES ET JURIDIQUES A LA COMMISSION DU
PROGRAMME ET DU BUDGET

Recettes occasionnelles disponibles

La Commission des Questions administratives, financières et juridiques, après avoir examiné le montant des recettes occasionnelles disponibles au 30 avril 1962, qui proviennent des contributions des nouveaux Membres pour des exercices antérieurs, des recettes diverses et du solde en espèces du compte d'attente de l'Assemblée, recommande à la Commission du Programme et du Budget qu'un montant de US \$500 000 prélevé sur les recettes occasionnelles soit affecté au financement du budget de 1963.